

ETAT RECAPITULATIF DES TARIFS DE PRESTATIONS en MCO et SSR

Séjours pris en charge par l'assurance maladie	DATE D'EFFET	TARIFS en €	
Médecine UM gériatrie, addictologie, douleurs chroniques- ambu	01/03/2024	845,44	
Médecine UM gériatrie, addictologie, douleurs chroniques HC		1 068,67	
Médecine autres UM ambu		1 043,82	
Médecin autres UM HC		1 106,19	
Médecine GHS intermédiaire		521,91	
Chirurgie HC		1 433,67	
Chirurgie ambu		1 226,73	
Spécialités couteuses		1 838,30	
Spécialités très couteuses Réanimation		2 663,61	
Obstétrique HC		1 238,39	
Obstétrique ambu		1 192,68	
Nouveaux Nés HC		978,28	
Séance chimiothérapie		1 121,18	
Séance radiothérapie haute précision		895,50	
Séance dialyse		1 011,55	
Autres séances		935,52	
Psychiatrie hospitalisation complète - 18 ans		1 070,58	
Psychiatrie hospitalisation partielle - 18 ans		881,51	
Soins de Suite de Réadaptation		01/03/2024	349,09
Forfait journalier (MCO – SSR)		01/01/2018	20,00
Forfait journalier psychiatrie		15,00	

Séjours non pris en charge par l'assurance maladie	DATE D'EFFET	TARIFS en €
- Séjours acte hors nomenclature	03/01/2023	1 000,00
- Circoncision rituelle		891,37

Actes non pris en charge par l'assurance maladie	DATE D'EFFET	TARIFS en €
<i>Médecine de voyage / vaccinations internationales</i>	03/01/2023	
- Consultation (TCG)		27,50
- Consultation par patient à partir du 3 ^{ème} patient (TC3) (nombre maximum de patients par consultation : 5)		13,20
- Encéphalite à tique (TVET)		37,44
- Encéphalite Japonaise (TVEJ)		85,24
- Fièvre jaune (TVFJ)		54,53
- Hépatite A (TVHA)		18,95
- Hépatite A enfant (TVAE)		13,80
- Hépatite A + Hépatite B (TVAA)		45,74
- Méningocoque A-C-Y-W (TVMG)		41,45
- Rage (TVRG)		53,22
- Typhoïde (TVTY)		33,96
- Typhoïde + Hépatite A (TVTH)		69,90
- Duplicata carnet (TDCA)		8,80

PRESTATIONS	DATE D'EFFET	TARIFS en €
Supplément pour chambre individuelle	01/07/2023	48,70
Prestations aux usagers et accompagnants		
- Repas servi à un accompagnant		8,30
- Couchette et petit déjeuner accompagnant		4,20
- Journée parent auprès d'un enfant		20,80
- Location lit-nacelle nourrisson		24,90
Téléphone (avance non remboursable)	03/01/2023	
- Hospitalisation complète		5,00
- Hospitalisation incomplète		1,67
- L'unité de taxe supplémentaire		0,17
- Wifi		1,10
Frais de reproduction des dossiers patients (deuxième demande)		
<i>Copies papier en impression noir et blanc</i>		
- Format A4		0,20
- Format A3		0,30
<i>Contretypes radios</i>		
- Format 18*24 – l'unité		2,20
- Format 24*30 – l'unité		2,80
- Format 36*43 – l'unité	5,50	
<i>CD-ROM – L'unité</i>		3,00
<i>Facturation des frais d'envoi (dont lettre recommandée avec accusé de réception)</i>		Tarif postal

Actes non pris en charge par l'assurance maladie	DATE D'EFFET	TARIFS en €
<i>Neuropsychologue</i>	03/01/2023	
- Consultation psychologue (TPSY)		27,50
- Bilan neuro-visuel (TNP4)		28,00
- Bilan neuropsychologique (TNP1)		34,00
- Evaluation des troubles de l'apprentissage (TNP2)		56,00
- Evaluation neuropsychologique (TNP5)		73,00
- Expertise adulte (TNP3)		337,00
<i>Ergothérapeute</i>		
- Séance d'ergothérapie (TERG)		22,50
<i>Diététicien</i>		
- Première venue en consultation (TCD)	33,00	
- consultation de suivi (TCDS)	16,50	
<i>Sage femme</i>		
- Séance d'haptonomie de la 1ère à la 8ème (THA1)	11,00	
- Séance d'haptonomie à partir de la 9ème (THA2)	48,00	
<i>Médecin</i>		
- Injection de plasma autologue riche en plaquettes (APRP)	121,00	
- APRP + Acide hyaluronique (APR2)	231,00	

ETAT RECAPITULATIF DES TARIFS DE PRESTATIONS en USLD et EHPAD

Unité de soins de longue durée	DATE D'EFFET	TARIFS en €
- USLD : Tarifs Hébergement	01/01/2024	
- moins de 60 ans		90,38
- 60 ans et plus		
- Chambre 1 lit		67,98
- Chambre 2 lits		66,78
- USLD : Tarifs Dépendance		
- 60 ans et plus		
- GIR 1 et 2	26,40	
- GIR 3 et 4	16,75	
- GIR 5 et 6	7,11	

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	DATE D'EFFET	TARIFS en €
- EHPAD Les Peyrières : Tarifs Hébergement	01/01/2024	
- moins de 60 ans		74,86
- 60 ans et plus		
- Chambre 1 lit		56,92
- Chambre 2 lits		54,18
- EHPAD Les Peyrières : Tarifs Dépendance		
- 60 ans et plus		
- GIR 1 et 2	23,67	
- GIR 3 et 4	15,02	
- GIR 5 et 6	6,37	

Références :

JO de la RF Arrêté du 21/12/2017
 Arrêté ARS Occitanie 2024-1216 25/04/2024 et 2024-1338 du 26/04/2024
 Département de l'Aveyron - Arrêté n° A2350183 du 03/07/2023
 Département de l'Aveyron - Arrêté n° A2350178 du 26/06/2023
 Décision du Directeur n°489 du 22 Juin 2015
 Décision du Directeur n°2791 du 15 décembre 2022

PRESTATIONS	DATE D'EFFET	TARIFS en €
Prestations aux usagers et accompagnants	03/01/2023	
- Repas servi à un accompagnant		8,30
- Prestation coiffure résident		8,30
Téléphone (avance non remboursable)		
- Hospitalisation complète		5,00
- Hospitalisation incomplète		1,67
- L'unité de taxe supplémentaire		0,17

Dans le cadre de son **activité libérale** chaque médecin affiche, en salle d'attente, les plages durant laquelle il pratique de l'activité libérale. Cette affiche mentionne également les principaux actes réalisés (honoraires pratiqués et base de remboursement).

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.